

**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
du 17/03/2022**

Présents

Enseignants

Mme Bruneau, Mme Merlet, Mme Ploquin, Mme Torres

Représentants des parents d'élèves

Mme Gourdon, Mme Rouillet, Mme Teixeira

Mairie,

Mme Foucher

Excusé(e)s

Mme Gasselin (Inspectrice de l'Education Nationale)

Mme Girard, Mme Huvey

Mme Hersant

Validation du procès verbal du conseil d'école.

Le conseil d'école valide à l'unanimité le procès verbal du conseil d'école du 18 octobre 2021.

Prévisions d'effectifs pour la rentrée 2022

PS: 10	CE1 : 9
MS : 9	CE2 : 12
GS : 16	CM1 : 7
CP : 11	CM2 : 9

A ce jour, 83 élèves seraient inscrits pour la rentrée 2022. Les effectifs peuvent fluctuer d'ici le mois de septembre.

Une légère baisse des effectifs, due au départ de 17 élèves de CM2 pour le collège, est constatée. La rentrée de 10 élèves de petite section et l'arrivée de quelques nouveaux élèves dans d'autres classes permettent de maintenir des effectifs corrects.

Actions pédagogiques et éducatives

Abandon de la sortie avec nuitée

L'équipe pédagogique avait comme projet de proposer aux élèves un séjour de deux jours à Chailles au centre pep 41. Ce projet n'a pas abouti pour plusieurs raisons :

- les ateliers ne se faisaient qu'avec des groupes de 20 élèves maximum. Cela imposait de séparer les groupes classe ce qui était moins intéressant sur le plan pédagogique car une sortie se travaille dans les classes en amont et en aval.
- 1 seul atelier pouvait avoir lieu sur le site. Les autres groupes devaient trouver d'autres animations à l'extérieur avec un transport à financer.
- Un devis et une proposition de planning pour les deux journées du 31 janvier et du 1^{er} février devaient être proposés mais n'ont jamais été reçus.

Finalement, étant donné la situation sanitaire à cette période, il n'y a pas trop de regrets à avoir.

L'idée d'une sortie avec nuitée n'est pas écartée pour les années à venir.

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE du 17/03/2022

Scrabble : résultats de la finale départementale

76 élèves du département participaient à la finale dont 5 élèves de Dhuizon.

Cette finale réunissait des élèves du CE2 à la 5^{ème}.

L'élève de CE2 sélectionné a terminé 73^{ème}

Les deux élèves de CM1 ont terminé à la 59^{ème} place et à la 29^{ème} place

Les deux élèves de CM2 sont arrivés à la 43^{ème} et à la 17^{ème} place.

Les 16 premiers étaient sélectionnés pour la finale régionale qui a eu lieu le 19 mars à Salbris. L'élève de Dhuizon qui avait manqué d'1 tout petit point la qualification, a bénéficié d'un désistement et a donc participé à la finale régionale.

Les membres du conseil d'école les félicitent tous les 5 pour leur participation.

Cross solidaire

Le cross solidaire, qui a eu lieu le 17 décembre, a été une belle réussite sur le plan humain. Les enseignantes ont vu des élèves motivés qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour cette course.

Elles les ont sentis très impliqués dans cette action, notamment les plus grands qui ont mieux compris les objectifs.

Une famille d'accueil était venue dans les classes afin de sensibiliser les élèves à la cause qu'ils soutiennent. Les enseignantes sont très fières du comportement de leurs élèves qui ont donné une très belle image et se sont montrés exemplaires. La même famille d'accueil est d'ailleurs revenue le 17 décembre pour les encourager tant elle a apprécié ce moment de partage.

La collecte a permis de verser à l'association la somme de 354€, somme qui a contribué au financement de l'opération de Maturin, un petit burkinabé de 2 ans atteint d'une grave malformation cardiaque. Il a été opéré avec succès le 14 janvier dernier à l'Hôpital Gatien de Clocheville à Tours. Il va bien et a rejoint ses parents début mars après sa convalescence au sein de sa famille d'accueil.

Mécénat Chirurgie Cardiaque remercie profondément les parents et les enfants pour leur générosité et leur participation.

La grande lessive (24 mars)

Le 24 mars, ce sera la deuxième participation de l'école à la grande lessive ayant pour thème « les ombres portées ». Les enseignantes espèrent une plus large mobilisation de la population.

Foot à l'école

Les classes de GS/CP, CE1/CE2 et de CM1/CM2 bénéficient de séances d'1 heure par semaine depuis la rentrée de février et jusqu'au mois de juin.

Parallèlement les 2 classes travaillent sur un projet artistique dont le thème est « Du joueur citoyen à l'éco citoyen ».

Tennis :

La municipalité n'a pas validé la demande de financement des séances de tennis. Les enseignantes demandent à ce que cela soit remis à l'ordre du jour pour l'année prochaine.

**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
du 17/03/2022**

Visite à Chambord

En janvier, les CM1-CM2 ont fait une visite guidée du château en lien avec leur programme d'histoire sur la renaissance.

La coopérative scolaire a pris en charge le coût de l'atelier (environ 4€ par enfant), la mairie a financé le transport (163€)

Parc floral

Les classes de PS/MS et GS/CP se rendront au parc floral d'Orléans le 10 juin. Les élèves participeront à deux ateliers (découverte de la nature avec Millefeuille l'écureuil et récolte d'éléments de la nature pour faire de la musique) et ils visiteront la serre aux papillons.

La coopérative scolaire prend en charge le coût des ateliers soit environ 10€ par élève. La municipalité financera le transport.

Les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 étudient différentes propositions pour utiliser un même bus et limiter les dépenses.

Budgets

Coopérative scolaire

Solde du compte au 17 mars 2022 : 5 765€

* Dépenses :

Visite Chambord CM : 84€

Cuisine, figurines, livres, matériel bricolage sciences, élevage d'escargots : 138€

* Recettes :

Bénéfices photos : 483€

Bénéfices vente de chocolats : 365€

Subvention municipale : 200€

Budgets municipaux

- Budget de fonctionnement : Mme Foucher informe le conseil d'école qu'une augmentation du budget alloué à l'école est à l'étude. Il était jusqu'à présent de 58€ par élève
- *Budget transport* : La municipalité alloue un montant de 16€ par enfant pour financer le transport lors des sorties scolaires. La sortie à Chambord a déjà amputé le budget de 163€.
- *Budget informatique*
La municipalité octroie chaque année un budget de 1000€ pour l'équipement informatique. Il sera renouvelé pour l'année 2022.

Divers :

- Mme Foucher demande si l'école accueillerait des enfants ukrainiens qui arriveraient dans la commune.

Mme Torres informe le conseil d'école que tout enfant résidant à Dhuizon et en âge de fréquenter l'école primaire serait accueilli.

**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
du 17/03/2022**

- Situation sanitaire et protocole :

Le port du masque n'est plus obligatoire depuis le 14 mars. Lors de l'apparition d'un cas positif, toutes les familles en sont désormais informées. Les cas contact (les élèves de la classe et les contacts éventuels au périscolaire) doivent réaliser un test à J2. Le port du masque est fortement recommandé pour les élèves de la classe concernée pendant 7 jours ainsi que pour les élèves revenant d'isolement.

- Lire c'est partir

Cette association a pour but de favoriser l'accès à la lecture pour tous. Elle propose des livres neufs au prix de 1€. La vente aura lieu courant mai à l'école.

- Fête de fin d'année

Elle aura lieu le dimanche 3 juillet. Les élèves présenteront un spectacle qui sera suivi de la kermesse organisée par l'APE. Comme chaque année, dans le but de proposer un maximum d'attractions, l'association des parents d'élèves fera un appel aux bonnes volontés pour les aider à tenir des stands.

- Atsem en GS/CP

Mme Torres demande si la municipalité peut étudier la question de la présence d'une ATSEM dans la classe de GS/CP, ne serait-ce qu'à temps partiel. Mme Foucher fera part de la demande au conseil municipal.

Plus personne ne désirant prendre la parole, la directrice met fin au conseil à 19h.

La secrétaire de séance, Mme Bruneau

La directrice, Mme Torres